

Archipel citoyen 17 bd Delacourtie 31400 Toulouse

05 61 28 06 28 contact@larchipelcitoyen.org https://www.larchipelcitoyen.org/

Toulouse, le 17 juin 2020

Objet : Réponse à CONTACT Haute Garonne/Midi Pyrénées

Madame, Monsieur,

Nous avons bien reçu votre courrier du 9 juin 2020 et vous en remercions. Vous trouverez ci-dessous nos réponses à votre questionnaire.

A) la formation et la sensibilisation des personnels municipaux :

Que prévoyez-vous de faire dans le domaine de la sensibilisation et de la formation des personnels municipaux travaillant auprès des jeunes et des familles, y compris dans les structures sportives, de l'animation jeunesse, et dans les quartiers QPV ? Comment comptez-vous y associer notre association et bénéficiez de notre expérience dans ce domaine ?

Les agentes et les agents sont en contact avec des personnes discriminées et peuvent soit entretenir soit ébranler des préjugés de manière déterminante, notamment auprès des plus jeunes. Il nous semble donc essentiel de les informer et les y sensibiliser en partenariat avec des associations locales, dont Contact qui possède une expérience reconnue dans ce domaine. Cette sensibilisation pourra prendre la forme de formation-débat pour les agent.e.s par exemple.

Les sujets pourront porter en particulier sur :

- le sexisme, l'homophobie, la transphobie, le validisme, etc.
- la précarité comme phénomène social
- dans milieu du sport : la place des vestiaires, le rapport au corps et la conceptions du corps, du genre et des sexualités, en adaptant le discours aux enfants et préadolescent.e.s
- l'empathie.

De manière plus spécifique, nous insisterons sur :

 Des formations renforcées et obligatoires pour les Atsem, le personnel soignant des maisons de retraites municipales et la police municipale dès leurs formations mais aussi au cours de la carrière

- Des stages intensifs obligatoires si l'agente, l'agent, l'élue ou l'élu a eu des comportements discriminants répétés
- La connaissance des procédures (adoption, changement d'état-civil, etc.)

Nous garantirons aussi des recrutements non-discriminants (pas de favoritisme, généralisation du CV anonyme, critères précis de sélection des candidat.e.s, égalité femmes - hommes). En effet, nous pensons que la diversité des agent.e.s du service public peut être un moteur de sensibilisation aux différences.

https://www.larchipelcitoyen.org/idea/sensibilisation-des-agentes-et-des-agents-aux-discriminations/

B) la famille :

Quelle est votre position sur cette question et comment pensez-vous que la municipalité pourrait éventuellement communiquer et agir pour la prise en compte et de cette diversité des familles ?

Nous pensons que le mariage pour tous, s'il a été une avancée indéniable, peut être complété par une reconnaissance amplifiée de la diversité de toutes les familles.

Par exemple, les supports de communication municipaux (affichage, réseaux sociaux, site web, bulletin municipal, etc.) seront conçus en incluant toutes les familles, et en sortant du classique et omniprésent schéma parental avec père et mère biologique.

La préparation et la célébration de tous les mariages sera un honneur et une joie pour les membres Archipel Citoyen de l'équipe municipale.

C) le financement des associations : subventions de fonctionnement :

Quelle est votre position sur ce point précis, et, plus globalement sur l'évolution du soutien aux associations toulousaines ?

Nous avons conscience que ces dernières années ont été particulièrement difficiles pour le secteur associatif.

La suppression des emplois aidés, décidée par Emmanuel Macron dès son arrivée au pouvoir dans l'été 2017, a entraîné une fragilisation du tissu associatif. Contrairement à d'autres villes importantes en France, aucune initiative municipale n'est venue atténuer cette coupe sèche, au contraire soutenue par le maire sortant.

De plus, lors de l'actuel mandat, les associations ont été malmenées, subissant presque une baisse de 25 % sur 6 ans de leurs financements, sans concertation, mettant en péril la survie d'une bonne part d'entre elles.

Enfin, l'appel à projets, qui est devenu le principal mode de financement des associations, créé un certain nombre de difficultés : il tend à mettre en concurrence les associations entre elles, alors que la coopération serait plus efficiente ; il empêche les associations d'inscrire leurs actions dans le moyen et long terme et de prendre le temps de la réflexion ; les démarches administratives pour y répondre sont chronophages.

Archipel Citoven se propose:

- De réaffirmer le soutien financier aux associations :
 - · Archipel Citoyen stoppera la baisse des subventions, et s'engage à revenir au moins au niveau d'avant 2014.
 - · Archipel Citoyen apportera des aides via des Conventions pluriannuelles plutôt que par appels à projets
 - La réponse aux demandes de subventions sera simplifiée notamment par la création d'un service dédié
 - Les subventions seront attribuées en fonction de critères concrets et transparents

- De soutenir les initiatives permettant de favoriser le lien social et la lutte contre les discriminations
 - · S'inscrire dans un partenariat avec les associations telles que Contact pour co-construire les politiques favorisant le lien social (politiques jeunesse, en direction des seniors, politiques culturelles, notamment) : ce partenariat visera à créer des ponts entre différents secteurs

D) les locaux associatifs :

Si votre liste remporte les élections, quelle aide la municipalité pourrait nous apporter à ce niveau ? (augmentation de notre subvention de fonctionnement pour co-financer la location du local où nous nous trouvons actuellement, et/ou mise à disposition gracieuse d'un local à temps plein par la municipalité, par exemple ?)

Les associations toulousaines sont également confrontées à des difficultés pour trouver des locaux. Lors de ce mandat, le prêt de salles municipales, ainsi que de matériel, est souvent devenu payant, alors que les associations assurent une mission de service public, et témoignant du peu de cas fait de leurs préoccupations par la municipalité précédente.

La Mairie vend par ailleurs son patrimoine, au sein de quartiers anciens, alors qu'il pourrait bénéficier aux associations. Le fait que l'élu en charge de la vie associative ne soit que le 20 en adjoint en témoigne également.

Pour les nouveaux quartiers sortis de terre, les équipements publics ou locaux associatifs pourtant nécessaires aux besoins de la population sont négligés, voire totalement absents. Avoir des locaux à disposition pour une association comme Contact, qui dispose d'archives et d'un personnel salarié, est effectivement indispensable afin qu'elle ait de bonnes conditions d'exercice, et puisse se concentrer sur sa mission principale au lieu de vivre dans le stress.

Nous proposons de garantir un local ou une permanence plus conséquente aux associations qui ont une activité d'intérêt général, et l'augmentation des budgets alloués aux locaux, car avoir un local constitue pour de nombreuses associations une première nécessité. Les locaux proposés seront localisés dans le centre-ville dans la mesure du possible.

Nous essaierons par ailleurs de mettre à disposition une partie des locaux des écoles sur leurs horaires non utilisés, pour des réunions ou événements ponctuels.

Cette garantie de mise à disposition de locaux se fera sur le long terme avec l'instauration de **mètres carrés sociaux** pour les programmes de constructions neuves. Chaque opération immobilière collective devra réserver des locaux pour le fonctionnement associatif ou institutionnel, au prorata de la surface construite.

Archipel Citoyen créera également dans tous les quartiers de Toulouse des Maisons des associations et des lieux intermédiaires dans lesquels les associations pourront trouver leur place.

https://www.larchipelcitoyen.org/idea/soutenir-les-associations-dinteret-general/

E) la communication :

Quels moyens de communication vous engageriez-vous à mettre à notre disposition ? (Campagne de communication avec impressions d'affiches et affichage public grand format, relais dans le magazine municipal, Mise à disposition gratuite des panneaux municipaux pour annoncer nos actions, mailing aux personnels travaillant auprès du public dans les structures municipales, impression, diffusion et mise à disposition de nos brochures dans les structures municipales accueillant du public ?...)

Archipel Citoyen propose de remplacer les panneaux publicitaires par des panneaux d'expression libre à destination des associations.

La municipalité supportera la création et diffusion de campagnes de communication antidiscrimination en collaboration avec les association (sur le racisme, la haine envers les personnes pratiquant une religion, le sexisme et la culture du viol, l'homophobie, l'handiphobie, etc.), et promouvra l'organisation d'événements (festivals, rencontres, colloques, etc.) sur ces sujets.

La parole des élu.e.s et les supports de communication de la Mairie serviront de relai à ces campagnes.

https://www.larchipelcitoyen.org/idea/campagnes-anti-discriminations/

https://www.larchipelcitoyen.org/idea/aller-vers-la-suppression-de-la-publicite-dans-la-ville/

Nous vous remercions pour votre travail et votre implication pour les personnes LGBTQI+ et leurs familles.

Nous vous prions de recevoir nos sincères salutations.

L'équipe d'Archipel Citoyen